

L'âge de voter Dépasser le droit de vote à 18 ans ?

Judi 19 septembre 2024, 9h à 18h30

Accès libre - Zoom possible

Amphithéâtre Léon Duguit - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)
35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux

1974-2024
Cinquantième
du vote à 18 ans



Zoom

Responsables scientifiques :

Marion Paoletti, professeure de science politique, IRM,
université de Bordeaux

Charles-Édouard Sénac, professeur de droit public, CERCCLÉ,
université de Bordeaux

Contact

Carole Bergerot, Gestionnaire de l'IRM
carole.bergerot@u-bordeaux.fr

- <https://u-bordeaux-fr.zoom.us/j/85374815888>
- Ou Cliquer **ICI**
- Ou QR Code



08h45 Accueil des participants**09h Allocutions d'ouverture**

Stéphanie Anfray, Conseillère régionale Nouvelle-aquitaine, déléguée à la promotion sociale dans l'éducation

Olivier Décima, Directeur du Département de recherche DETS

Sandro Landi, Directeur de la MSH de Bordeaux

09h15 Propos introductifs

Marion Paoletti, PU science politique, IRM, université de Bordeaux

Charles-Édouard Sénac, PU droit public, CERCCLÉ, université de Bordeaux

Le droit de vote à 18 ans : perspectives historiques

Modérateur : **Nader Hakim**, PU histoire du droit, IRM, université de Bordeaux

09h30 L'âge de voter en France. De 1789 à 1958

Thomas Acar, MCF droit public, CERCCLÉ, université de Bordeaux

Mise en perspective historique de la loi du 5 juillet 1974 dans la société française (années 1960- années 1970)

Christine Bouneau, PU émérite histoire, CEMMC, université de Bordeaux Montaigne

Débat avec le public**10h30 Pause-café (salle RG)****Le droit de vote à 18 ans : perspectives comparées**

Modératrice : **Carolina Cerda-Guzman**, MCF droit Public, CERCCLÉ, Université de Bordeaux

11h What really happens when 16-year-olds get to vote? Empirical insights from multiple countries

Jan Eichhorn, Senior Lecturer in Social Policy, School of Social and Political Science, University of Edinburgh

Can Belgian youth revitalize democracy? The insides of the lowering of the voting age to 16 in Belgium's European Election

Robin Lebrun, Collaborateur scientifique au CEVIPOL, Université libre de Bruxelles

Débat avec le public**12h Pause méridienne****Les comportements politiques des jeunes**

Modérateur : **Sandrine Rui**, MCF sociologie, CED, université de Bordeaux

13h30 Voter ne suffit plus. Renouveau générationnel, rapport à l'élection et transformation de la participation politique

Vincent Tiberj, PU sociologie, CED, Sciences Po Bordeaux

Déconsolidation démocratique chez les jeunes français : pourquoi le droit de vote à 16 ans ?

Camille Bedock, Chargée de recherche CNRS science politique, CED, Sciences Po Bordeaux

Débat avec le public**Éducation et citoyenneté**

Modératrice : **Magdalena Kohout-Diaz**, PU sciences de l'éducation et de la formation, LACES, université de Bordeaux

14h45 La construction des rapports à la citoyenneté chez l'enfant dans le cadre de dispositifs d'éducation à la citoyenneté

Véronique Rouyer, PU psychologie, Laboratoire de Psychologie, université de Bordeaux

Citoyenneté et éducation dans la pensée de Jean-Jacques Rousseau

Gabrielle Radica, PU philosophie, STL, Université de Lille

Débat avec le public**15h45 Pause-café (salle RG)****Table ronde**

Modérateur : **Thierry Dominici**, MCF science politique, IRM, université de Bordeaux

16h15 L'abaissement de l'âge de la majorité électorale est-il souhaitable ?

Stéphanie Anfray, Conseillère régionale Nouvelle-aquitaine, déléguée à la promotion sociale dans l'éducation

Éric Buge, Président de Parlons démocratie

Lauren Mason, Policy and Advocacy Management, European Youth Forum

Marie-Pierre Pernette, Délégué générale de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ)

Deux élèves de terminale (2023-24), membres du conseil de Vie Lycéenne, du conseil académique de vie lycéenne et/ou du Conseil régional de la jeunesse

18h15 Propos conclusifs

Marion Paoletti, PU science politique, IRM, université de Bordeaux

Charles-Édouard Sénac, PU droit public, CERCCLÉ, université de Bordeaux

18h30 Fin du colloque

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

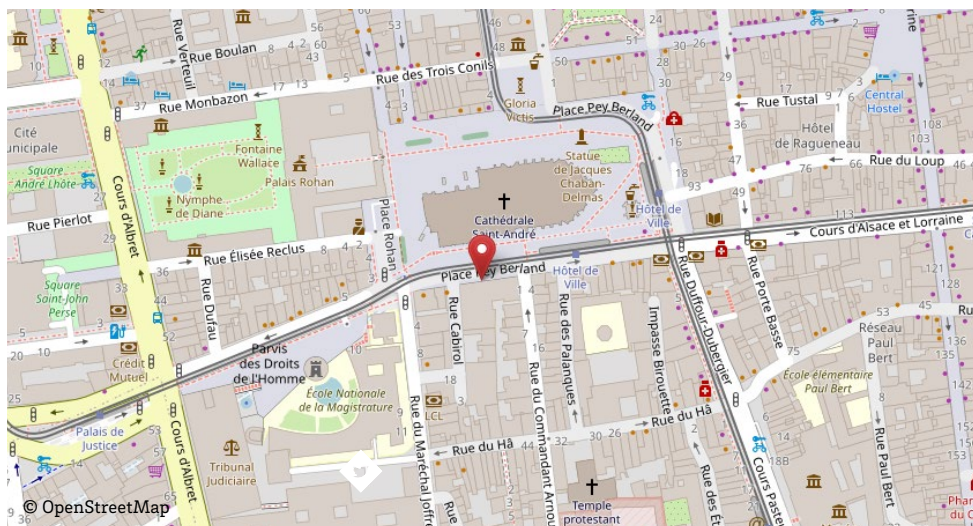
Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (40 min environ)

Prendre le tram A (direction "La Gardette Bassens" ou "Floirac Dravemont") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



+ d'infos

CERCLE

 <https://cercle.u-bordeaux.fr/>

 @cercle

 CERCLE Université de Bordeaux

IRM

 <https://irm.u-bordeaux.fr/>

 @irm_ub33